

DTP – Bulletin d'information : Et l'aluminium dans tout ça ?

Chère amie, cher ami,

Vous le savez le Conseil d'Etat a rendu sa décision dans l'affaire du vaccin DTP le 8 février dernier. [Vous pouvez retrouver la décision ici.](#)

Dans cet arrêt le Conseil d'Etat nous a donné raison. Il rappelle en substance :

1. **Qu'il existe une discordance** entre l'obligation vaccinale et ce que les laboratoires pharmaceutiques proposent sur le marché;
2. Que le gouvernement avait **tous les moyens et l'autorité nécessaires** pour demander aux industriels de produire un vaccin conforme à la loi française.

Le Conseil d'Etat a donc enjoint les autorités à agir en ce sens.

Pour l'instant, cependant, le gouvernement ne s'est pas exécuté. Comme ce sont les élections, cette mise en conformité dépendra de la prochaine équipe en place.

Nous devons donc attendre. Il est évident que la victoire ne sera acquise que ***lorsque le vaccin DTP sera à nouveau disponible en pharmacie.***

Quid cependant de **l'aluminium** ?

Dans notre grande pétition, portée par le Professeur Henri Joyeux, qui a réuni plus d'un million de signatures, nous avons demandé aux autorités qu'elles remettent sur le marché **un vaccin sans aluminium** comme celui qui avait existé, à la satisfaction de tous (ou presque) jusqu'en 2008.

Ce vaccin était fabriqué par Biomérieux. Il a été retiré pour une raison obscure. Officiellement il créait des allergies. Son prix était 5 fois inférieur à celui de l'actuel hexavalent qui nous est imposé de fait.

Le 16 janvier dernier, lorsqu'il avait présenté le dossier, le rapporteur du Conseil d'Etat avait estimé qu'en « **l'état actuel des connaissances scientifiques** », il n'était pas possible pour la haute institution de se prononcer sur l'aluminium.

J'espère qu'il a changé d'avis depuis.

En effet, le Professeur Romain Gherardi, médecin à l'hôpital Henri-Mondor a écrit un livre sur le sujet, sorti récemment dans les kiosques. Il s'agit de « Toxic Story » paru chez Actes Sud.

Dans cet ouvrage passionnant, dont je vous conseille vivement la lecture, notre médecin affirme : « *Depuis 2014, nous avons la preuve scientifique que le discret adjuvant [l'aluminium], loin de se dissoudre dans les tissus après avoir fait son office, non seulement persiste longtemps dans l'organisme mais peut migrer dans le cerveau pour ne plus en ressortir.* »

Quand un Professeur de médecine, ayant travaillé depuis 22 ans sur le sujet de l'aluminium dans les vaccins et ayant par ailleurs toujours été un fervent défenseur de la vaccination, écrit une telle affirmation, noir sur blanc, il paraît difficile de continuer à nier qu'il existe un problème.

De l'aluminium dans les muscles !

Comment le Pr Gherardi et son équipe en sont-ils arrivés à cette conclusion ?

En 1995, l'équipe du Pr Gherardi découvre une nouvelle maladie. En étudiant au microscope des biopsies musculaires de patients, les chercheurs repèrent une activité inhabituelle : les macrophages, où cellules immunitaires chargées de « manger » des intrus, se sont multipliés. Ces cellules semblent s'acharner sur des petits cristaux non identifiés.

Les patients souffrent de douleurs dans les muscles et d'une grande fatigue.

A ce moment-là, toute la communauté scientifique est aux abois : une nouvelle maladie est en train de faire son apparition. C'est la « **myofasciite à macrophages** ».

L'équipe d'Henri-Mondor publie un premier article dans la prestigieuse revue du Lancet le 1er septembre 1995. L'article est accueilli avec enthousiasme par le monde scientifique et les médias.

L'équipe médicale, persuadée que le mal vient d'un virus ou d'une bactérie, tente de l'identifier. Le Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux a été sollicité pour analyser des échantillons des mystérieux cristaux présents dans les biopsies. Le 23 octobre la sentence tombe : il s'agit de cristaux d'aluminium. [1]

Cette découverte inattendue pose d'emblée une nouvelle flopée de questions :

D'où viennent-ils ? Quel rôle jouent-ils dans la maladie ? Circulent-ils dans l'organisme ? etc.

L'aluminium un toxique devenu courant

On trouve de l'aluminium un peu partout : dans le lait maternisé, le dentifrice, les déodorants, les canettes de sodas, la carlingue des avions, les crèmes solaires, les médicaments...

Nous en ingérons régulièrement. Personne ne sait au juste quelles en sont les conséquences. Heureusement nous en éliminons la plus grande partie. Et officiellement, cette présence d'aluminium dans notre environnement quotidien ne pose pas de difficulté tant que l'on reste en dessous de 1mg d'aluminium par kg corporel.

Dans certains cas, l'intoxication à l'aluminium est avérée. Elle peut être causée par des traitements gorgés d'aluminium. Dans ce cas, on retrouve le métal incriminé dans le sang et l'urine des patient.

Or le Pr Gherardi et son équipe n'observaient rien de tel chez les patients atteints de myofasciite à macrophages.

Et la lumière fut

20 % des patients atteints de myofasciite à macrophages étaient atteints également d'une maladie auto-immune : sclérose en plaques, thyroïdite, polyarthrite etc. Ce détail a orienté la recherche du Pr Gherardi. En parcourant, la littérature scientifique, il est tombé sur un article évoquant le lien existant entre les troubles de l'immunité et l'hydroxyde d'aluminium utilisé dans les vaccins.

Pour notre scientifique, c'est la révélation !

Les adjuvants servent à déclencher une réaction immunitaire forte. C'est une infection qui fera réagir les cellules de défense de l'organisme. Les pionniers des vaccins ont utilisé divers moyens : des miettes de pain, de l'huile, du pus... Puis à partir de 1926 des sels d'aluminium : une belle « cochonnerie » qui provoque une réaction immunitaire forte !

L'injection dans le muscle...

Arrivé à ce stade, notre détective scientifique ne sait pas encore si l'aluminium est le vrai coupable. Après tout il est utilisé dans de nombreux vaccins depuis des décennies et la myofasciite à macrophage n'est apparue que dans les années 90.

Qu'est-ce qui prouve que l'aluminium vaccinal a un effet sur la maladie ? [2]

- 1. 100% des malades atteint de myofasciite à macrophages ont été vaccinés** avec des vaccins contenant de l'aluminium dans les quelques années précédant le déclenchement de la maladie.
2. Comme l'a démontré une étude publiée dans la revue Brain et dirigée par l'équipe de l'hôpital Henri-Mondor, **il existe un lien entre l'injection du vaccin et la lésion causée dans les muscles par l'aluminium vaccinal.**
3. Et c'est peut-être l'argument le plus marquant : la maladie n'est apparue que dans les années **90 parce qu'à ce moment-là, le mode d'administration du vaccin a changé.** On les injectait sous la peau jusque-là. Mais en raison des réactions provoquées chez certains patients, 645 problèmes graves sur 76 000 patients vaccinés, l'industrie a préféré changer le mode d'administration. On est passé à une injection dans le muscle, dans le deltoïde précisément. C'est-à-dire là où l'on a retrouvé les cristaux d'aluminium chez les patients atteints de myofasciite à macrophages.
4. Enfin, c'est en France que la proportion de malades est la plus élevée parce que c'est dans ce pays que la campagne de vaccination contre l'hépatite B, imposée à la population à grands renforts de propagande médiatique, a été la plus intense.

Voici donc les arguments qu'a déployé le Pr Gherardi devant l'OMS et ses pairs... qui

n'ont pas été convaincus. Ils ont refermé le dossier.

A leur décharge, il manquait un élément d'explication : comment se fait-il que l'aluminium puisse agir plusieurs années après la vaccination ?

Il a fallu de longues années de recherches dans l'adversité à l'équipe de l'hôpital Henri-Mondor pour le comprendre.

Et ce qu'ils ont trouvé est une révolution dans le monde de la toxicologie.

La migration de l'aluminium dans le cerveau

L'équipe de l'hôpital Henri-Mondor a observé que lorsque l'on injecte un vaccin dans le muscle, on en retrouve 50% capturé par les macrophages.

Pour comprendre comment l'aluminium pouvait se déplacer dans le corps il fallait mener différentes études. Le Pr Gherardi a pu mener ces travaux grâce à la région Ile de France qui a accepté de soutenir ses recherches alors que les autorités de santé ont refusé leurs concours.

Les chercheurs, grâce à des techniques de chimie innovantes ont coloré des particules d'aluminium qui ont été injectées chez des souris.

Les résultats ont été étonnants :

1. Les particules d'aluminium **s'associent à des cellules immunitaires;**
2. Quand l'aluminium quitte le muscle, il ne va pas dans le sang, mais dans **les ganglions lymphatiques;**
3. **On finit par retrouver des particules dans les cellules immunitaires du cerveau (microgliales) et les neurones;**
4. Si on enlève les ganglions lymphatiques chez les souris, l'aluminium ne passe plus. Il est donc certain que le passage de l'aluminium du muscle au cerveau se fait par les cellules immunitaires qui ne seraient pas affectées au départ si le vaccin n'avait pas été injecté dans le muscle;
5. La réaction chez les patients atteints de myofasciite à macrophages vient du fait qu'ils ont une disposition spécifique : tous ont un taux élevé de CCL2/MCP1, une molécule particulière qui varie selon les individus : selon leur âge, leur génétique etc.

Pour le Pr Gherardi, la conclusion est sans appel [3] :

« Les particules d'adjuvant sont susceptibles d'être transformées hors du muscle par les cellules immunitaires, de gagner progressivement le cerveau sous le contrôle d'un mécanisme biologique identifié, et d'y déclencher une réaction inflammatoire ».

Et ce qui est plus inquiétant :

« La présence d'aluminium dans le cerveau des souris induit des troubles de la locomotion et du comportement (...). Cette nocivité n'est nullement proportionnelle à la dose injectée ».

Il apparaît en effet que les petites doses d'aluminium (de 1 à 4 µm) ont des chances de passer dans le cerveau mais pas les plus grosses. Pourquoi ? A cause de l'attitude des macrophages qui capturent les petites particules d'aluminium comme s'il s'agissait de bactéries. L'ennui est que les macrophages ne parviennent pas à détruire ces particules qui finissent par migrer dans le système lymphatique jusqu'au cerveau.

Selon les mots du Pr Gherardi :

« Moralité : seules les faibles concentrations d'adjuvant permettant la capture avide des particules par les macrophages et donc leur translocation vers le cerveau présente un danger. Les fortes concentrations se révèlent inoffensives. »

Cette découverte signifie que **le cumul de petites doses d'aluminium pourrait être bien plus toxique que des doses plus importantes**, contrairement à ce que l'on dit habituellement en toxicologie.

S'il est encore trop tôt pour tirer toutes les conclusions de ces recherches, il est évident qu'elles pourraient avoir une portée considérable. Elles nous incitent à réfléchir à nouveau à la problématique des adjuvants dans les vaccins mais aussi, plus largement à celle des nanoparticules que l'on retrouve un peu partout...

Et maintenant ?

Lorsque j'ai lu le livre de ce prestigieux Professeur de médecine, j'ai été saisi d'une très grande émotion.

En dépit de toutes ses connaissances patiemment accumulées par l'équipe de l'hôpital Henri-Mondor, le monde scientifique et le monde politique n'ont pas changé de ligne.

On continue à obliger chaque jour des familles à vacciner des nourrissons avec des produits qui ne sont pas sûrs.

Une maladie spécifique liée à la vaccination est apparue. Elle a été identifiée par une équipe médicale reconnue internationalement. Leur seul intérêt dans cette affaire était de protéger leurs patients.

Mais les autorités n'ont rien fait pour modifier la situation.

Pire, elles ont décidé, d'une part, de clore le dossier scientifique, et d'autre part, d'attaquer l'équipe scientifique ayant eu le malheur de découvrir cette terrible vérité.

Une pression considérable a été exercée sur le Professeur Gherardi et son équipe. Tout a été fait pour le faire taire.

Mais sa réputation est fermement établie. Cela fait plus de 40 ans qu'il travaille loyalement pour l'hôpital public. Tout le monde sait qu'il est au-dessus de tout soupçon.

Les autorités ont simplement tenté de faire comme si de rien n'était. Comme si les patients n'existaient pas.

Et tous les efforts de l'association E3M, qui réunit les patients atteints de myofasciite à macrophage, pour faire reconnaître leur maladie et cesser le massacre, ont été vains jusqu'à présent.

C'est la raison pour laquelle le Professeur Gherardi a décidé de sortir du silence et de publier son livre.

Dans cette histoire, vous l'avez compris, la vraie question n'est pas la vaccination. La vraie question est de savoir comment agir sur les pouvoirs publics pour qu'ils cessent de se moquer de nous.

Jusqu'où iront-ils ?

Combien de scandales médicaux ont-ils ainsi étouffés ?

En l'état, est-il vraiment acceptable de maintenir l'obligation vaccinale alors que les vaccins qui existent sur le marché sont adjuvés avec un produit toxique responsable d'une maladie douloureuse et invalidante chez un nombre important de patients ?

Si l'obligation vaccinale était maintenue, ne devrait-elle pas être équilibrée par une obligation de résultat des médecins et surtout de l'État par rapport aux effets secondaires que risquent de connaître les patients ?

Il me semble en tout cas, que s'il avait eu en main le livre détonnant du Pr Gherardi, le rapporteur du Conseil d'État n'aurait pas écarté la question de l'aluminium.

L'affaire n'est sans doute pas finie.

En attendant, il faut faire circuler l'information.

N'hésitez pas à transmettre ma lettre autour de vous, à me laisser des commentaires si vous avez des informations sur le sujet, sur [Facebook](#) ou sur [notre site Internet](#).

Lisez le livre du Pr Gherardi (à acheter chez votre libraire), offrez le à vos amis, faites-vous votre propre opinion !

Si vous souhaitez nous aider pour prolonger le combat, vous pouvez aussi [soutenir notre action en faisant un don](#).

Prenez soin de vous !

Naturellement vôtre,

Augustin de Livois

PS: Si vous n'avez pas encore commandé la clé USB du Congrès 2016, c'est encore possible. Vous aurez accès à 32 heures de conférences pour un prix modique d'1,5 € la conférence. Pour plus d'infos [cliquez ici](#).

PPS: Un grand rassemblement a lieu pour dénoncer la position des autorités sur les compteurs linky. Il aura lieu mercredi 22 mars prochain à Paris devant la Maison de la Radio. Plus d'infos [ici](#).

Vous aussi, soutenez l'IPSN !

Vous croyez dans les combats de l'IPSN ?

[Vous pouvez l'aider par un don !](#)

Cette newsletter est éditée par l'*Institut pour la Protection de la Santé Naturelle*. Si vous ne la recevez pas déjà, il vous suffit de **[vous inscrire ici](#)**.

Votre adresse ne sera jamais transmise à aucun tiers. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment, grâce à un lien se trouvant en début et fin de chaque message.

Sources :

[1] Toxic Story, page 30 et suivantes

[2] Cette question a été directement posé au Pr Gherardi à l'OMS, Toxic Story, page 44

[3] Toxic Story, page 147 et suivantes

Institut pour la Protection de la Santé Naturelle

Association loi 1901 sans but lucratif

21 rue de Clichy

75009 PARIS

www.ipsn.eu